

Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes La première région agricole et forestière de France

La nouvelle région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes (ALPC) s'étend sur une surface de 84 800 km² allant du sud du bassin parisien à la frontière espagnole et de l'Atlantique au Massif Central. Le territoire est occupé à 50 % par l'agriculture et à 34 % par la forêt. Sur une zone géographique aussi vaste, bénéficiant de climats différents, l'agriculture présente un large éventail de productions. La viticulture et les grandes cultures dominent en valeur, mais les productions animales sont présentes et même prépondérantes dans certaines zones. Les 83 100 exploitations recensées dans la région utilisent 3,9 millions d'hectares et génèrent l'équivalent de 130 000 emplois à temps complet. Plus de 4 500 entreprises employant 49 000 salariés assurent la transformation et le commerce de gros des produits agroalimentaires. Les surfaces couvertes par la forêt (2,8 millions d'hectares) produisent en moyenne chaque année près de 10 millions de m³ de bois. Plus de 90 % de la forêt régionale sont privés. Les scieries de la région livrent un peu plus de 2 millions de m³ de bois par an aux entreprises de transformation soit plus d'un quart de la production française.

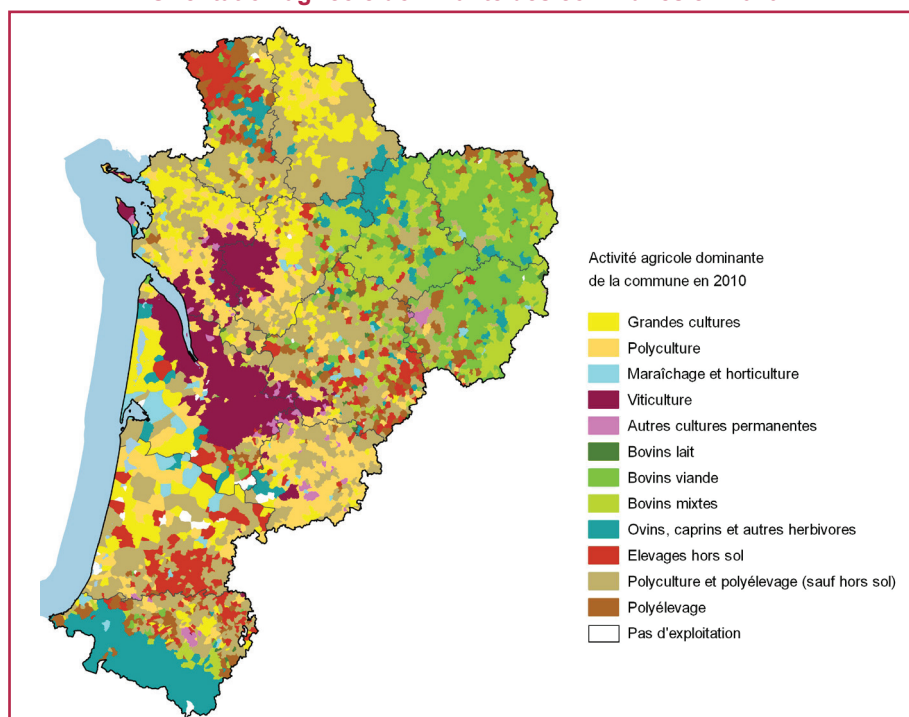
A - L'agriculture

Une grande diversité de productions

L'agriculture en ALPC présente une grande diversité. Les grandes cultures occupent les zones de plaine. La viticulture est principalement localisée dans deux grands bassins de production autour de Bordeaux et de Cognac. L'élevage reste prédominant dans les zones où l'exploitation des terres est difficile.

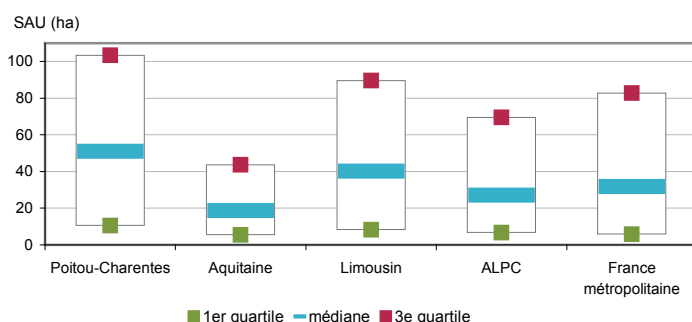
Cette diversité des productions se traduit au niveau des structures des exploitations. La surface agricole utilisée (SAU) moyenne de 47 ha, légèrement inférieure à la moyenne nationale (55 ha), masque des différences importantes entre les territoires. Elle atteint 57 ha en Limousin et 68 ha en Poitou-Charentes alors qu'elle n'est que de 32 ha en Aquitaine où les exploitations viticoles sont plus nombreuses. Le nombre d'emplois à temps complet générés pour 100 ha cultivés dépend aussi de l'orientation technique des exploitations. Il est en moyenne pour la région de 3,3 mais atteint 5,4 en Aquitaine.

Orientation agricole dominante des communes en 2010



© IGN - BD Carto - Source : Recensement Agricole 2010

Surface agricole utilisée des exploitations en 2010



Source : Agreste - Recensement Agricole 2010

L'âge moyen des exploitants agricoles non retraités, assez homogène sur la région, se situe entre 47 et 49 ans selon les départements. Il est identique à l'âge moyen observé au niveau national. Les exploitants de plus de 55 ans sont plus nombreux que ceux de moins de 40 ans. Le renouvellement de la population des chefs d'exploitation est donc un enjeu majeur. La pyramide des âges est toutefois un peu moins déséquilibrée dans les zones d'élevage.

130 000 emplois dans les exploitations agricoles

La main-d'œuvre des exploitations agricoles représente 130 000 unités de travail annuel (UTA). Il s'agit encore d'une main-d'œuvre essentiellement familiale mais la part du salariat progresse, atteignant 31 % en ALPC soit 4 points de plus qu'au niveau national. La viticulture, l'arboriculture et les cultures légumières sont les activités agricoles qui font le plus appel à l'emploi saisonnier, quelquefois pour de courtes périodes. Exprimée en UTA, cette forme d'emploi représente 11 % du volume de travail agricole.

Du maïs, du blé mais aussi des oléagineux

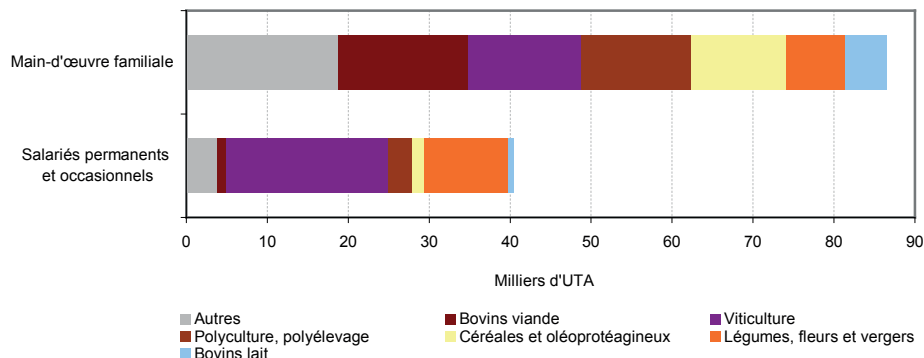
Un quart des exploitations de la région a une orientation « grandes cultures ». Les céréales occupent 1,3 million d'hectares ce qui situe ALPC au 2^e rang français et correspond au tiers de la SAU régionale. Les deux principales cultures sont le maïs et le blé avec chacune plus de 500 000 ha. Les surfaces les plus importantes en maïs se trouvent en Aquitaine et celles en blé en Poitou-Charentes. La production annuelle de céréales avoisine 9 millions de tonnes.

La région produit aussi des oléagineux, principalement du tournesol et du colza, pour un volume total de 700 000 tonnes. Ils couvrent un peu plus de 350 000 ha.

Des vins de qualité et du Cognac

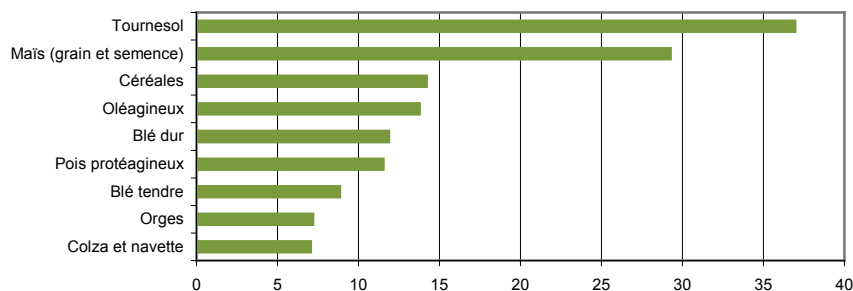
16 % des exploitations de la région ont une orientation viticole. Les produits issus de la vigne constituent, à eux seuls, plus d'un quart de la valeur de la production agricole régionale. Les vignes couvrent une superficie dépassant légèrement 228 000 hectares. La région est connue pour un grand nombre de crus sous appellation d'origine protégée (plus de 90 % de la production régionale). Le vignoble girondin représente à lui seul près de 120 000 ha en AOP et se caractérise par un grand nombre de propriétés. La viticulture en ALPC, c'est aussi la production d'eaux-de-vie avec notamment le Cognac. Ce produit de réputation mondiale est une grande réussite commerciale avec un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards d'euros dont 97 % réalisés à l'export.

Répartition des emplois par orientation des exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Part de la production de la région dans la production nationale (en %)



Source : Agreste - SAA 2014

L'élevage très présent dans les zones moins favorisées agromorphiquement mais menacé en plaine

L'élevage en ALPC concerne le plus grand nombre d'exploitations (54 %). Pour près des trois quarts de celles-ci, c'est l'activité principale ; les autres ont une orientation polyculture-polyélevage. Le Limousin et les Pyrénées-Atlantiques sont les zones où l'élevage domine. Ces territoires concentrent une large part du cheptel régional de vaches et de brebis allaitantes, le premier de France pour les deux espèces. Toutefois, l'activité de production de viande bovine et ovine est aussi présente ailleurs dans la région. La production laitière, subit depuis plusieurs années un phénomène de déprise principalement en zones de plaine, là où la concurrence des grandes cultures est la plus forte. Le cheptel laitier caprin est presque exclusivement localisé dans le nord de la région (Deux-Sèvres, Vienne) et les brebis laitières au

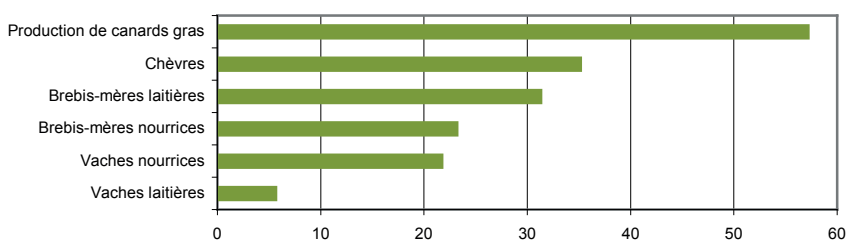
sud (Pyrénées-Atlantiques).

En valeur, la viande bovine représente 13 % de la production régionale et le lait 7 %. La production porcine est pratiquée par des exploitations spécialisées et représente seulement 2 % de la valeur de la production régionale. Les volailles occupent une place plus importante (7 % de la valeur de la production régionale) avec les poulets de chair et surtout les canards gras.

Une forte activité conchylicole sur la côte atlantique

En 2012, la région comptait 1 091 entreprises pratiquant l'élevage de coquillages soit 38 % du total national. L'activité conchylicole est localisée principalement sur le bassin de Marennes-Oléron et le Bassin d'Arcachon pour les huîtres, dans la Baie de l'Aiguillon pour les moules. Leur chiffre d'affaires annuel est de 325 millions d'euros. La Charente-Maritime concentre 90 % des surfaces exploitées.

Part de la production des canards gras et des effectifs des animaux de la région dans la production nationale (en %)



Source : Agreste - SAA 2014

B - La forêt

La forêt régionale est privée à 90 %

La forêt occupe 2,8 millions d'hectares en ALPC ce qui représente un tiers du territoire régional. Le massif le plus important, celui des Landes de Gascogne, couvre plus d'un million d'hectares. C'est le plus grand d'Europe occidentale. Il est constitué à plus de 80 % de pin maritime. Le taux de boisement est également important sur les plateaux du Haut-Limousin où l'on trouve majoritairement des feuillus mais aussi des peuplements significatifs de douglas et d'épicéas. Le reste des surfaces boisées est plus diffus sur le territoire avec, là encore, essentiellement des feuillus (chêne, hêtre et châtaignier). Enfin, certaines plaines alluviales peuvent abriter des surfaces importantes de peupleraies. Au total, les feuillus couvrent 62 % de la surface forestière régionale.

La forêt de la région est privée à plus de 90 %. En 2012, plus de 250 000 propriétaires forestiers (des personnes physiques majoritairement) de plus d'un hectare gèrent 2,6 millions d'hectares. Les forêts publiques se trouvent principalement sur la façade atlantique et dans les Pyrénées.

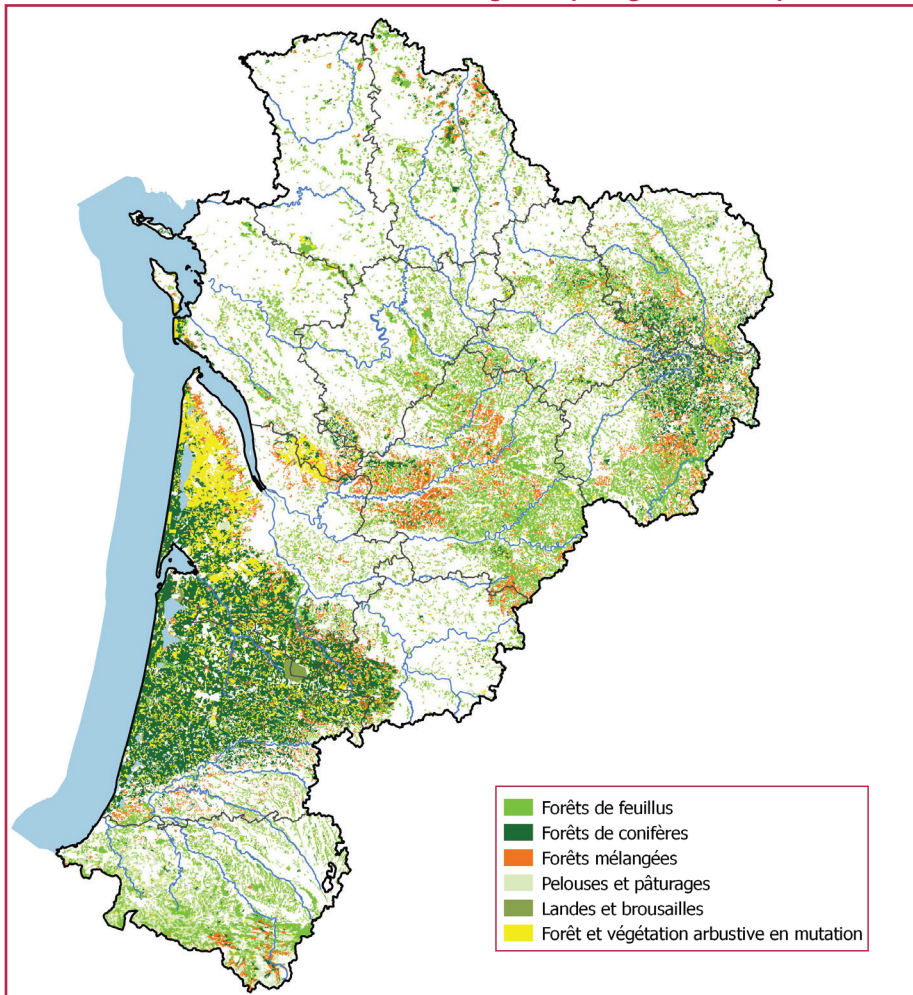
La récolte totale de bois est de 9,7 millions de m³ de bois ronds dont 50 % de bois d'œuvre, 40 % de bois d'industrie et 10 % de bois énergie. Ce volume régional représente plus du quart de la récolte française. Le pin maritime constitue la principale essence récoltée avec 60 % des volumes hors bois énergie.

Les 28 300 établissements de la filière forêt-bois emploient 56 300 salariés et génèrent un chiffre d'affaires de 9,7 milliards d'euros, dont 1,6 milliard à l'export. Contrairement à ce qu'on observe au niveau national, la balance commerciale de la filière régionale est excédentaire.

Des volumes sciés importants constitués majoritairement de conifères

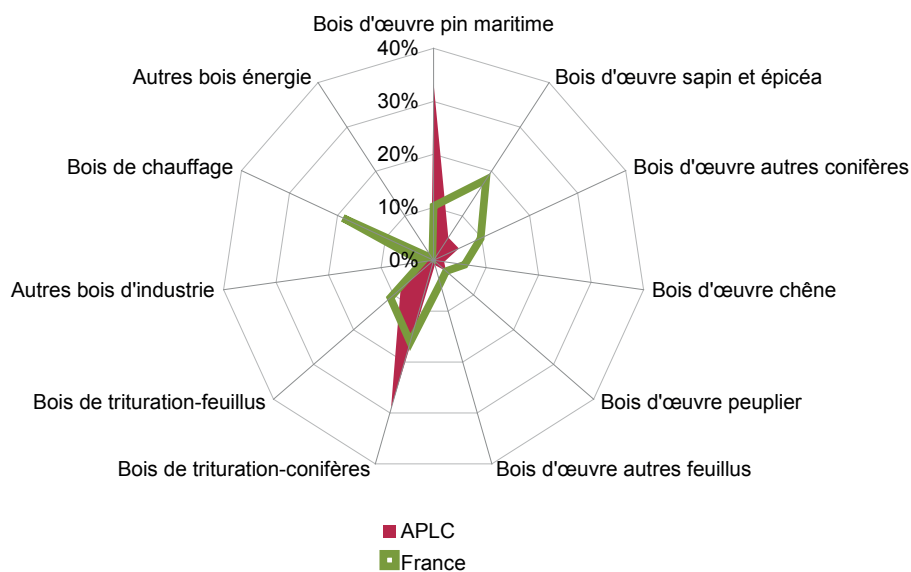
Le volume de bois sciés dans la région dépasse légèrement 2 millions de m³, ce qui représente un quart de la production nationale. Les conifères en constituent 90 % et le pin maritime, à lui seul, près des deux tiers. Les bois livrés aux entreprises de transformation sont destinés principalement à la menuiserie et à la fabrication de parquets, lambris et moulures. Le complément part à l'emballage, la caisserie et la construction. 65 % des volumes sciés sont écocertifiés.

Le massif des Landes de Gascogne, le plus grand d'Europe



© IGN - BD Carthage - Source : Corine Land Cover 2006

Le pin maritime : 1^{ère} essence récoltée en ALPC



Source : Agreste : Enquête annuelle de branche exploitation forestière

C - L'agroalimentaire

Les industries alimentaires, un secteur important en termes d'emplois et de chiffres d'affaires à l'export.

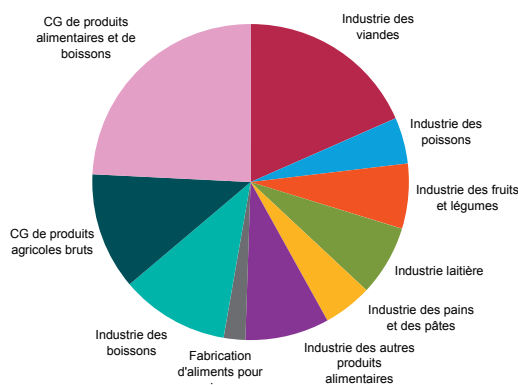
Le secteur agroalimentaire compte plus de 4 500 unités légales implantées majoritairement dans la région (1 500 industries et 3 000 entreprises de commerce de gros). L'ensemble de ces entreprises emploient 49 000 équivalents temps plein

et génèrent un chiffre d'affaires de 28 milliards d'euros dont 7,2 milliards réalisés à l'étranger grâce notamment aux entreprises du secteur des boissons.

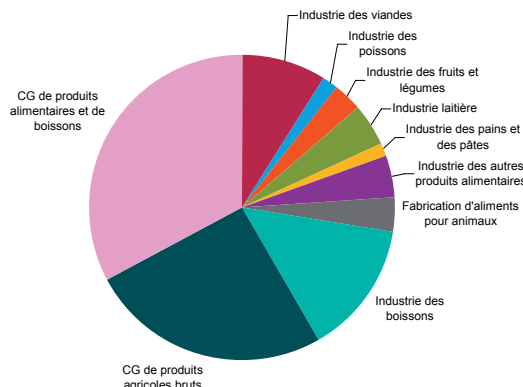
Ce secteur présente une grande diversité et des spécificités liées aux productions agricoles des différents territoires de la région. Ainsi, le Limousin et le nord des Deux-Sèvres concentrent une partie importante des industries de la viande et la filière des boissons est très développée en Charente. Maillons

stratégiques de la filière viande les 36 abattoirs de boucherie et les 28 de volailles jouent un rôle clef dans le maintien des filières d'élevage et la préservation du tissu économique des territoires ruraux. Les industries sont plus variées en Aquitaine avec des orientations viticulture, fruits et légumes ou volailles. Il faut aussi souligner la présence d'industries laitières en Poitou-Charentes malgré le recul enregistré sur cette production.

Effectifs salariés équivalent temps plein



Chiffre d'affaires net total



Source : INSEE - ESANE - Traitement SSP - Champ : entreprises du commerce de gros et de l'industrie agroalimentaire (hors tabac) implantées majoritairement en ALPC

La nouvelle région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes en quelques chiffres

	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes	Nouvelle région	France	Rang de la nouvelle région
Surface totale (km²)	41 834	17 058	25 946	84 838	549 087	1
Exploitations agricoles	43 055	14 641	25 442	83 138	489 977	1
dont moyennes et grandes	24 501	7 931	17 579	50 011	312 167	1
Unités de travail agricole (UTA)	73 969	19 231	36 407	129 607	751 365	1
Surface agricole utilisée des exploitations (ha)	1 377 204	838 759	1 720 955	3 936 918	26 963 252	1
Surface moyenne par exploitation	32	57	68	47	55	9
UTA pour 100 ha	5,4	2,3	2,1	3,3	2,8	1
Céréales (ha)	479 070	88 385	764 760	1 332 215	9 474 458	2
Oléagineux (ha)	83 440	5 575	270 700	359 715	2 271 450	2
Surfaces toujours en herbe (STH)	299 270	533 682	189 062	1 022 014	7 586 062	3
Vignes (ha)	144 311	212	84 071	228 594	792 000	2
Vaches nourrices (têtes)	227 049	438 932	218 225	884 206	4 061 958	1
Brebis (têtes)	545 056	323 000	365 735	1 233 791	4 849 282	2
Chèvres (têtes)	31 948	14 600	266 286	312 834	866 581	1
Livraison de lait de vache (hl)	5 420 796	1 551 570	6 117 950	13 090 316	232 576 966	8
Livraison de lait de brebis (hl)	485 627	0	0	485 627	2 455 828	2
Livraison de lait de chèvre (hl)	159 136	63 490	1 982 470	2 205 096	4 541 641	1
Viande bovine finie (tonnes)	51 340	65 157	68 615	185 113	1 395 086	3
Sortie de broutards et broutardes (milliers de têtes)	84	164	62	310	1 443	1
Produits végétaux (millions d'euros)	3 431	404	2 556	6 391	41 136	2
dont céréales (millions d'euros)	482	68	820	1 370	10 991	4
vin d'appellation (millions d'euros)	1 670	0	8	1 678	8 371	2
autres vins y c. eaux-de-vie (millions d'euros)	49	0	913	962	2 303	2
Produits animaux (millions d'euros)	1 360	706	1 149	3 215	27 160	3
dont productions d'animaux de boucherie et volailles (millions d'euros)	1 031	634	728	2 393	16 959	3
lait et produits laitiers (millions d'euros)	275	66	366	707	9 536	7
Total produits (millions d'euros)	5 090	1 165	4 024	10 279	72 555	1
Aides 1 ^{er} pilier hors OCM viti (millions d'euros)	431,5	245,7	476,4	1 153,6	7 802,9	1
Aides 2 ^e pilier (millions d'euros)	65,7	72,7	37,6	176,0	1 203,5	3
Surfaces en forêt (milliers d'ha)	1 836	573	419	2 828	16 543	1
Récolte totale de bois (m³ rond sur écorce)	6 961 797	2 051 453	696 289	9 709 539	35 853 000	1

Sources : Agreste - RA 2010, SAA 2013, comptes 2013 semi-définitifs, SSP-ASP PAC 2013, INF 2009-2013 et EXF 2013

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole
<http://agreste.agriculture.gouv.fr>

et des DRAAF Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr> - <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr> - <http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

©AGRESTE
2015
Prix : 2,50 €

Agreste la statistique agricole

Directeur Régional Aquitaine : François PROJETTI
 Directrice Régionale Limousin : Anne-Marie BOULENGIER
 Directeur Régional Poitou-Charentes : Michel SINOIR

Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIÈRES
 Directeur de publication : Benoît BOUTEFEU
 Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN

Composition : SRISET Aquitaine - Impression : AIN / Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

